



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 24 septembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-quatre septembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

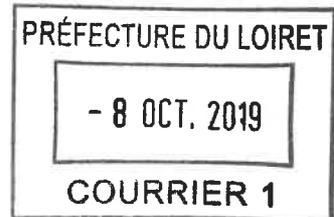
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 21
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 29
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 17 septembre 2019

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Catherine MAIGNAN, François LENHARD, Michèle LUCAS, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Guillaume GUERRÉ, Magalie PIAT, Christine CABEZAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND et Patricia MARTIN.

Absents excusés :

Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,
Jean-Louis TOURET, ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ,
Nadège FONTAINE, ayant donné pouvoir à François LENHARD,
Évelyne CAU, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN,
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Sylvie SIGOT, ayant donné pouvoir à Roselyne RAVARD,
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Pascal SUDRE,
Bernard HOUZEAU, ayant donné pouvoir à Benoît COQUAND.



Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 20h46

Secrétaire : Magalie PIAT

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

DL.19.071 - Convention de partenariat pour l'organisation à Ingré du défi « Famille à alimentation positive » porté par le GRAINE Centre

Arnaud JEAN expose :

Le défi « Familles à Alimentation Positive » a pour objectif de démontrer de manière conviviale que l'on peut avoir une alimentation bio et locale, sans augmenter son budget alimentaire. « Mangeons mieux ! Manger bio et local sans dépenser plus, c'est possible ! »
Les ateliers de l'édition 2019 se tiendront en grande partie à Ingré. Les volontaires participeront à 1 ou plusieurs rendez-vous (6 au total) programmés le samedi matin : visites de ferme, trucs et astuces pour cuisiner sans gâchis, atelier potager, conseils de consommation bio et pas chère...

Ce défi s'adresse à tout le monde. Encadrés par Marion Nature du Graine Centre, les participants bénéficieront d'un accompagnement gratuit vers une alimentation savoureuse et équilibrée.

Premiers rendez-vous :

- samedi 28 septembre : visite de ferme locale en agriculture biologique
- samedi 23 novembre : atelier cuisine anti-gaspi salle Guy Poulin à Ingré

Après présentation à la commission « Vie Scolaire – Éducation populaire – Jeunesse – Environnement – Développement Durable » du 9 septembre 2019, il est proposé aux membres du conseil municipal :

- d'approuver la convention de partenariat
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le

01 OCT. 2019

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

Publication le : **09 OCT. 2019**

Notification le : **09 OCT. 2019**

08 OCT. 2019



Le Maire

Christian DUMAS